

## Frontières françaises : 30 ans d'enfermement et de violations des droits

**VENDREDI 28 FEVRIER 2020**

De 9h00 à 18h30

**Espace Belleville – CFDT**  
**4 Boulevard de la Villette – 75019 Paris**  
Métro Belleville (Ligne 2 ou 11)

Il y a 30 ans, l'État était condamné car il enfermait illégalement des personnes aux frontières françaises dans des conditions inhumaines. Pour prêter assistance à ces personnes, des associations de défense des droits humains et des syndicats professionnels se sont réunis pour créer l'Anafé.

Célébrant ses 30 ans, l'Anafé organise le vendredi 28 février 2020 un colloque retraçant les combats qu'elle mène depuis ses débuts pour la défense des droits des personnes enfermées aux frontières.

À partir d'éléments historiques, théoriques, juridiques, mais aussi d'expériences de terrain dans les lieux privatifs de liberté aux frontières, ce colloque permettra de montrer en quoi les enjeux à l'origine de la création de l'Anafé sont toujours d'actualité dans une Europe qui développe l'obsession d'être une forteresse assiégée. A l'heure où l'Europe parle de plateforme de débarquement, le concept de zone d'attente est plus que jamais d'actualité.

Inscriptions via [HelloAsso](#)

## PROGRAMME

**9h00 - Accueil des participants**

**9h40 - Mot d'accueil de la CFDT**

**9h45 - Ouverture de la journée par Alexandre Moreau, Président de l'Anafé**

**10h00 - Les lieux privatifs de liberté, un outil des politiques migratoires en devenir ?**

Cette séance a pour objectif de revenir sur la privation de liberté aux frontières extérieures – mais aussi intérieures – de la France à travers le régime juridique de la zone d'attente et les privations de liberté illégales d'hier et d'aujourd'hui, et d'envisager les évolutions possibles.

Modératrice : **Laure Palun**, Anafé

**La genèse des zones d'attente, retour sur un régime juridique atypique**  
François Julien-Laferrière, Professeur émérite de droit public / Ancien président de l'Anafé

**Les voies de fait et consignations à bord**  
Simon Foreman, Avocat

**Les zones d'attente temporaires en outre-mer**  
Marjane Ghaem, Gisti / Anafé

**Les lieux privatifs de liberté aux frontières intérieures**  
Agnès Antoine, Tous Migrants

**Les entraves à la mobilité au niveau européen**  
Claire Rodier, Gisti

**11:30 - Pause**

**11h45 - L'Anafé ou l'histoire d'un réseau militant**

L'Anafé est un modèle organisationnel à part. Son intervention dans les lieux privatifs de liberté est sans cesse questionnée en raison des conséquences de l'enfermement sur les personnes que l'Anafé accompagne. Que ce soit dans sa composition, dans son objet ou dans les actions qu'elle met en œuvre, l'Anafé doit sans cesse se renouveler.

Modérateur : **Arnaud Veisse**, Comede

### **La constitution et la composition de l'Anafé**

Patrick Delouvin, Anafé

Laurent Giovannoni, Ancien secrétaire général de La Cimade

### **Le droit comme moyen de lutte**

Anne-Sophie Wallach, Syndicat de la magistrature

### **Les bras de fer avec les autorités**

Jean-Eric Malabre, Avocat / Ancien président de l'Anafé

### **Observer pour témoigner**

Anna Tagliabue, Anafé

**13:00 – Pause déjeuner**

## **14h30 - Le droit d'accès dans les zones d'attente**

Le droit d'accès dans les lieux privatifs de liberté est un fondement de l'action de l'Anafé en zone d'attente et une de ses revendications premières. Il inclut celui du CGLPL, des parlementaires, des journalistes... Quant au droit des associations, sa construction a été longue et reste fragile. Que ce soit en outre-mer, dans les zones d'attente en métropole ou aux frontières terrestres, le droit de regard de la société civile est actuellement menacé.

Modératrice : **Sylvia Zappi**, journaliste, Le Monde

### **Les droits fondamentaux des personnes retenues en zone d'attente**

Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté

### **Le droit d'accès des associations**

Catherine Teule, LDH / EuroMed Droits

### **La convention ZAPI : une spécificité de l'Anafé**

Hélène Gacon, Avocate / Ancienne présidente de l'Anafé

### **Recul du droit d'accès : recul de l'accès aux droits**

Michel Croc, Anafé

**16:00 - Pause**

## **16h15 - Les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain**

Outre les revendications principales de l'Anafé – accès effectif au juge, permanence d'avocats et fin de l'enfermement, le travail aux frontières fait face à des enjeux de plus en plus importants tels que les limitations du droit d'asile, et un contexte croissant de criminalisation des personnes solidaires des personnes exilées. Comment faire face à tous ces enjeux ?

Modératrice : **Camille Gendrot**, Anafé

### **La criminalisation des militants**

Jean-François Dubost, Amnesty International France

### **L'accès au juge administratif**

Gérard Sadik, La Cimade

### **L'accès au juge judiciaire et la permanence d'avocats**

Patrick Berdugo, Avocat / ADDE

### **De la fin de l'enfermement des enfants à la fin de l'enfermement**

Jean-François Martini, Gisti

### **Vers la liberté de circulation ?**

Jean Matringe, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### **18h10 – Clôture de la journée**

#### **Les droits des migrants, les grands oubliés de la politique migratoire**

Catherine Teitgen-Colly, Professeure de droit public / Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme

Ophélie Marrel, Conseillère juridique de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme

**Mot de conclusion par Alexandre Moreau**, Président de l'Anafé